Étapes automatiques : Guide de Démarrage

Aperçu général

Pourquoi demander à vos utilisateurs de compléter des tâches répétitives lorsque vous pouvez les automatiser ? Avec Auto-Steps (Étapes automatiques),, vous pouvez facilement automatiser de nombreuses tâches pour vos utilisateurs, leur faisant gagner du temps et améliorant leur expérience. Ainsi, vos employés et vos utilisateurs finaux peuvent se concentrer sur ce qui est vraiment important, au lieu de chercher où aller pour obtenir une fonctionnalité.

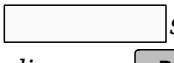
Avec Auto-Steps, automatiser plusieurs étapes ou le processus en entier est rapide et facile à faire. Vous capturez simplement les étapes au fur et à mesure de votre progression. Mieux encore, vous n'avez pas besoin de codage, d'API ou d'intégration interne !

Vous pouvez ajouter les Auto-Steps n'importe où dans un Smart Walk-Thru (pour savoir comment le faire, consultez la section **Étapes pour ajouter les Auto-Steps** ci-dessous). Les Auto-Steps achèvent des actions au nom de l'utilisateur, comme cliquer sur un lien ou un bouton, saisir un texte dans un champ ou passer la souris sur un menu. Vous pouvez même basculer rapidement entre les Steps normales et les Auto-Steps au fur et à mesure que vous enregistrez un processus.

Un Smart Walk-Thru composé entièrement d'étapes automatiques peut être lu comme un ***processus d'automatisation****, ce qui lui permet de s'exécuter simultanément avec un Smart Walk-Thrus visuel.*

Cas d'utilisation

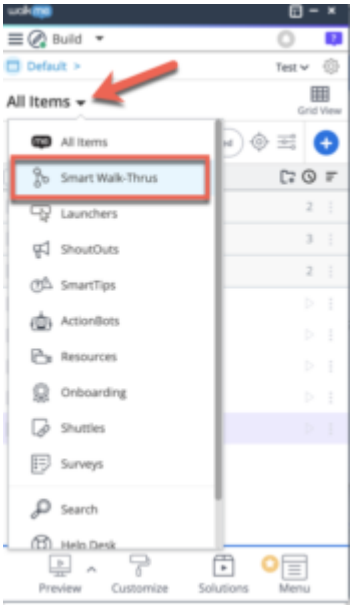
Les cas d'utilisation d'une étape d'action sont les suivants :

- Effectuer automatiquement les tâches d'élément suivantes au nom de vos utilisateurs :
  - Cliquer sur un élément ;
  - Cliquez avec le bouton droit sur un menu contextuel personnalisé (« clic droit ») ;
  - Passer la souris sur un élément ;
  - Concentrez-vous sur un champ (mettez le curseur dans le champ) ;
  - Saisir un texte dans un élément ;
    - **Conseil de pro** : *les attributs de type saisie HTML pris en charge sont des valeurs numériques/de texte (c'est-à-dire*  *sera pris en charge par l'étape automatique de saisie de texte tandis que n*

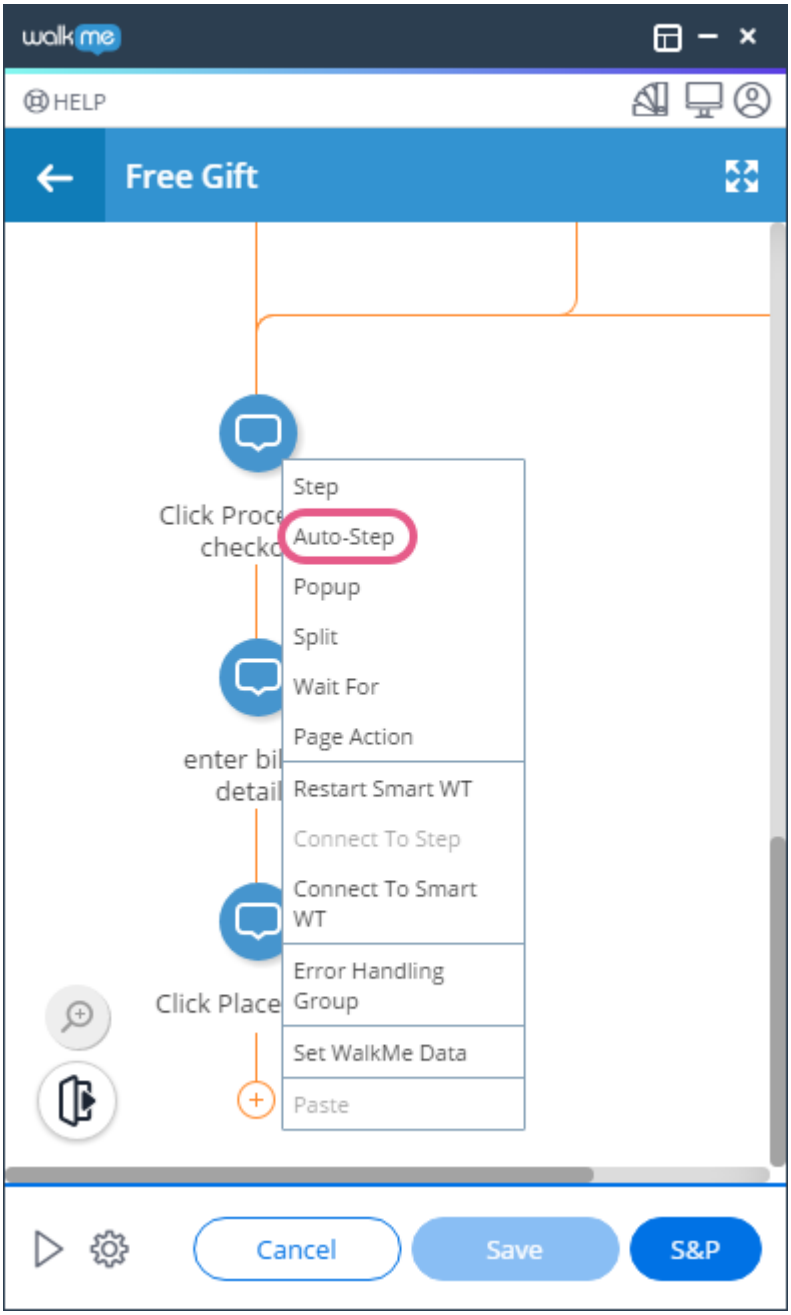
e le sera pas).
  - Sélectionner une valeur de liste à partir du menu déroulant.
- Capturer rapidement plusieurs Auto-Steps ;
- Éliminer les étapes de navigation courantes avec un Smart Walk-Thru ;
- Achever automatiquement un processus répétitif de bout en bout.

Comment ajouter des Auto-Steps

1. Connectez-vous sur votre compte d'Éditeur WalkMe ;
2. Cliquez sur le triangle déroulant de WalkMe Apps et sélectionnez l'application *Smart Walk-Thrus* :

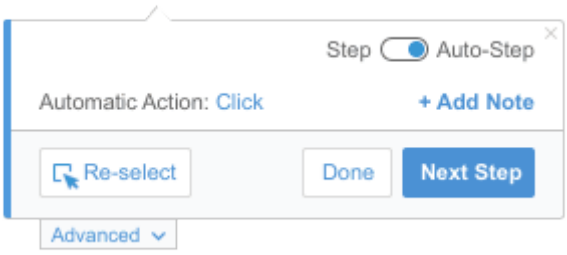


3. Ou alors faites survoler l'icône Edit (crayon) sur l'un de vos Smart Walk-Thrus pré-existants et cliquez sur Edit *(Modifier) ou cliquez sur l'icône « + » en haut à droite pour commencer à créer un nouveau Smart Walk-Thru ;*
4. Passez la souris sur une icône « + » sur le chemin d'un Smart Walk-Thru et cliquez sur *Étape automatique* pour entrer en mode de capture de l'étape automatique :



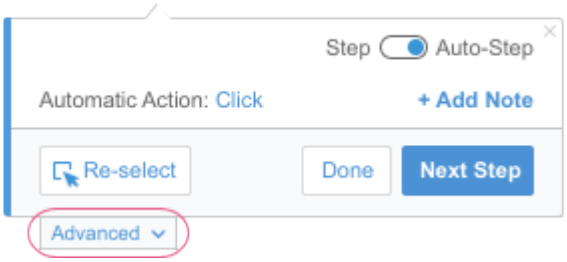
- Vous entrez maintenant en mode de capture automatique.

5. Capturer un élément avec l'inspecteur de l'élément ;
   - Une case de capture apparaîtra avec un paramètre d'action prédéfini par le type d'élément que vous avez capturé (par exemple, pour un élément sur lequel vous pouvez cliquer, l'action automatique sera réglée sur

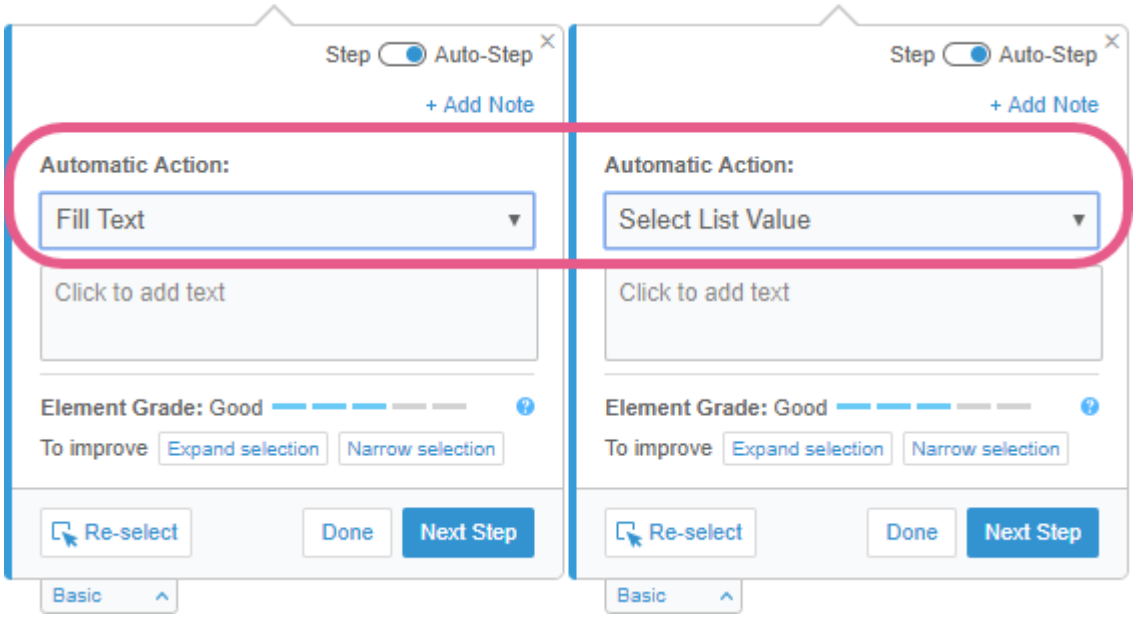


Cliquer *par défaut) :*

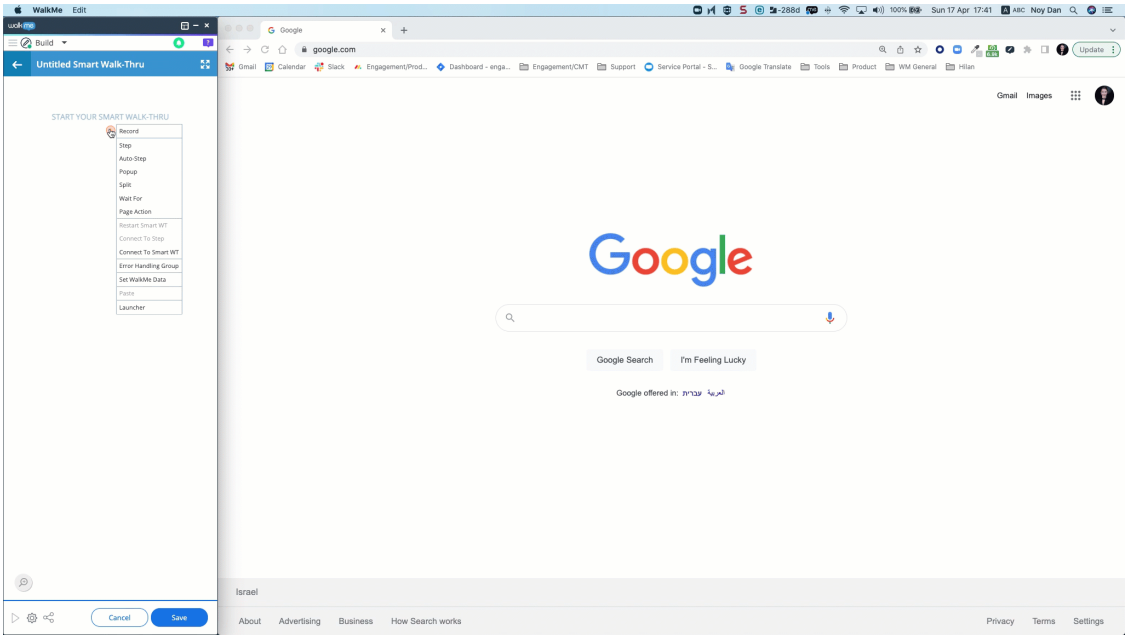
6. Si vous désirez changer la configuration de l'étape pour qu'elle devienne une *action automatique* , cliquez sur *l'onglet* Avancé :



- Vous pouvez sélectionner les types d'actions mentionnées ci-dessus, par exemple *Saisir un texte* ou *Sélectionner la valeur de la liste* :

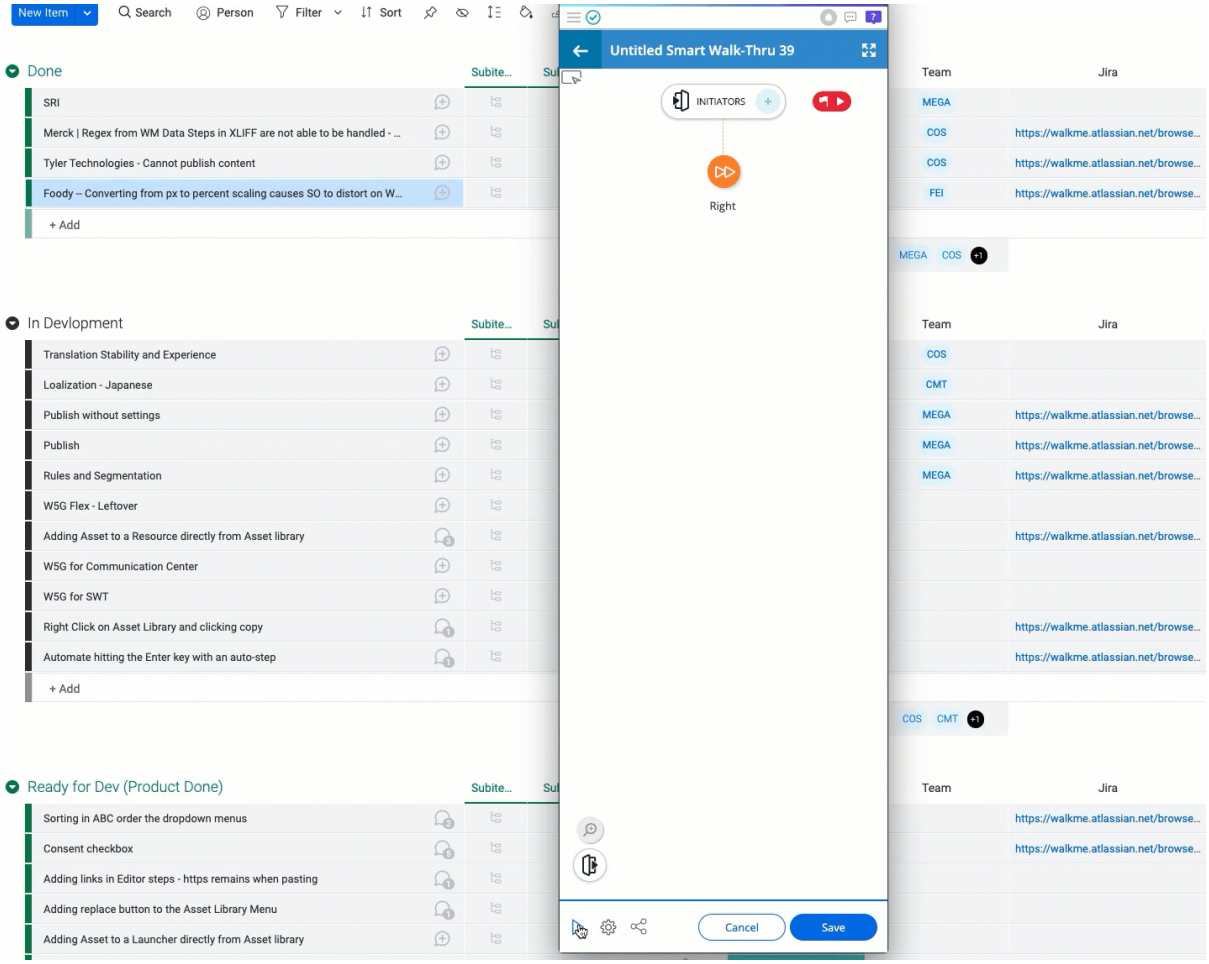


- Si vous remplissez automatiquement une barre de recherche, WalkMe peut appuyer sur Entrée pour terminer la recherche.
  - Pour activer cette fonctionnalité, complétez la sélection d'éléments d'étape automatique, allez sur Étape automatique dans l'éditeur et sélectionnez les deux : **gardez le curseur dans le champ de texte** et **appuyez automatiquement sur Entrée après avoir rempli le texte.**

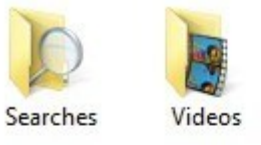


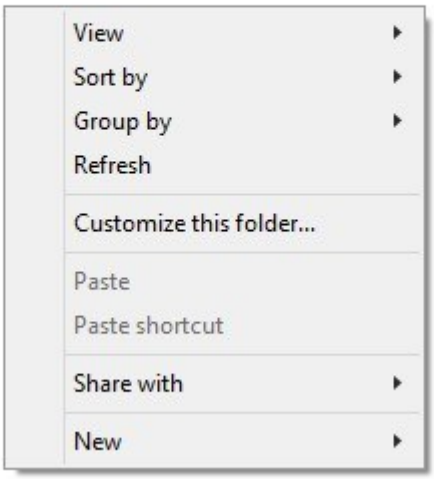
- **Veuillez noter :**
  - L'« action automatique » montre uniquement les options disponibles en fonction de l'élément que vous avez sélectionné ; par exemple, un bouton n'aura pas l'option de « Saisir le texte ».
  - Utilisez l'option Re-select (Sélectionner à nouveau) pour recapturer un élément.
  - La longueur du texte est limitée à 65 000 caractères

7. Les menus contextuels peuvent être capturés avec l'action *Clic droit* ;

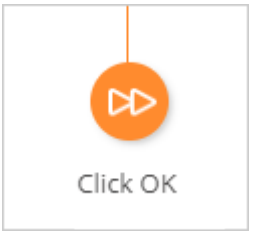


- Seuls les menus contextuels personnalisés sont pris en charge, les menus Web par défaut comme ci-dessous ne peuvent pas être capturés :



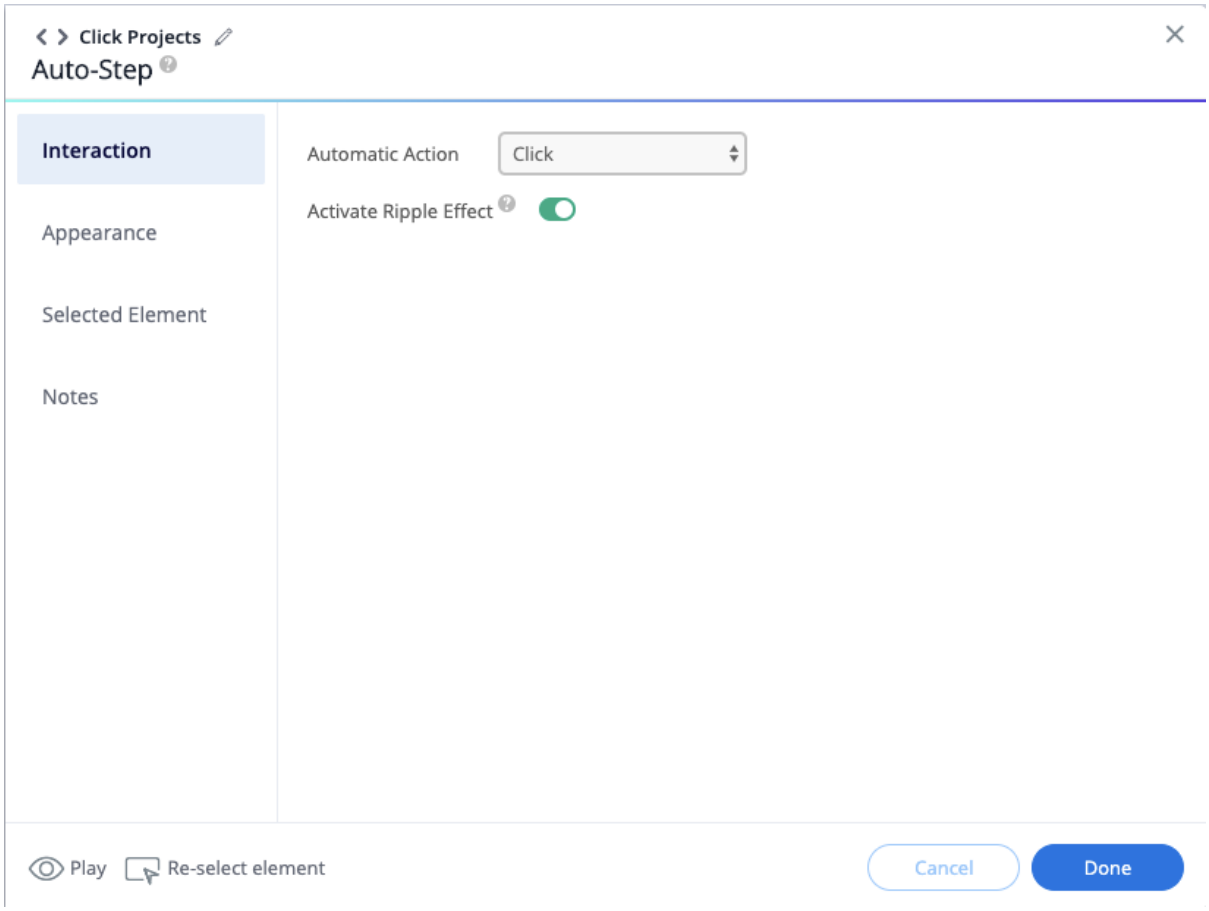


8. Lorsque vous avez fini l'étape, cliquez sur *Étape suivante* pour revenir au mode de capture de l'étape automatique ;
9. Lorsque vous avez capturé toutes les Auto-Steps, cliquez simplement sur E*NREGISTRER co*mme d'habitude.
10. Les Auto-Steps apparaissent dans le cadre de votre interface Smart Walk-Thru normale, mais avec l'icône orange de lecture automatique.

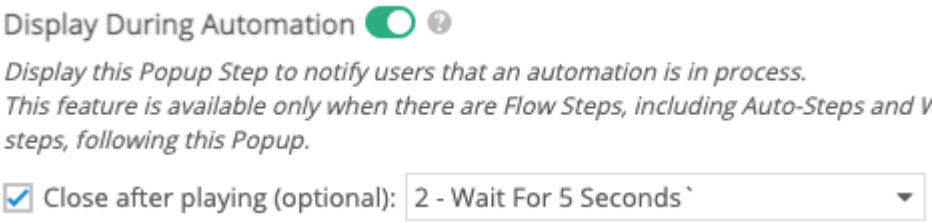


Vos utilisateurs ne peuvent pas voir toutes les étapes orange.

11. Par défaut, un effet d'entraînement s'affichera lorsqu'un Auto-Step a été cliqué. Cela peut être désactivé dans les paramètres d'interaction.
    - Actions automatiques :
        - Clics
        - Survoler
        - Mettre au point
        - Saisir le texte
        - Sélectionner la liste de valeur
        - Clic droit
        - Supprimer le texte



12. Il est possible d'ajouter une Popup, qui restera à l'écran et avertira les utilisateurs qu'une automatisation est en cours. En savoir plus.



Comment convertir les étapes existantes en Auto-Steps et vice versa

Pour apprendre comment convertir les étapes actuelles, lisez notre article Convertir les Smart Walk-Thru Steps en Auto-Steps.

Vidéos conseils du mardi

Ajouter ou supprimer des éléments à l’aide des étapes de remplissage automatique



Pour voir plus de vidéos des conseils du mardi sur WalkMe World, cliquez ici.

Limites

Limites de Remplir le texte :

- prend en charge uniquement le remplissage du texte d'un élément, mais ne déclenche aucune fonctionnalité du site qui est habituellement déclenchée lorsqu'un utilisateur saisit un champ de saisie.
- La longueur du texte est limitée à 200 000 caractères.